

Aménager des abris à reptiles

La construction d'abris à reptiles doit tenir compte des besoins de l'animal : endroit très ensoleillé, nourriture (insectes, batraciens, poissons), eau... Ces aménagements peuvent également constituer des mesures compensatoires.

Par Daniel Guérineau • Croquis : Marie-Claude Guérineau • Photos : Daniel Guérineau

Construction de l'abri



1 Dans un emplacement ensoleillé, creuser un trou d'environ 60 à 80 cm de profondeur et 1 m de long sur environ 30 cm de large. Sur un sol plat, aménager une pente du côté ensoleillé.



2 Placer un abri au fond du trou : un gros bocal, une tuile, une pierre creuse. Ce gîte doit être placé hors gel. Relier l'abri à l'extérieur du trou par un passage en tube ou en tuiles.



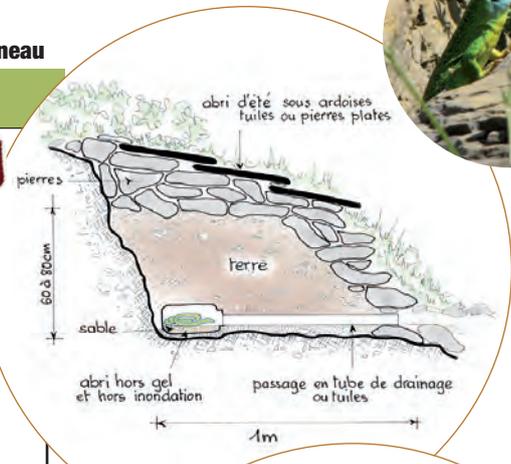
3 Recouvrir l'abri avec de la terre.

4 Ensuite, disposer des pierres plates, tuiles, ardoises... au-dessus et autour de l'emplacement. Les serpents doivent pouvoir choisir de s'enterrer ou de s'exposer à des températures différentes sous une pierre plate en surface ou au milieu du pierrier par exemple. L'ardoise de couleur noire chauffera plus vite que la pierre



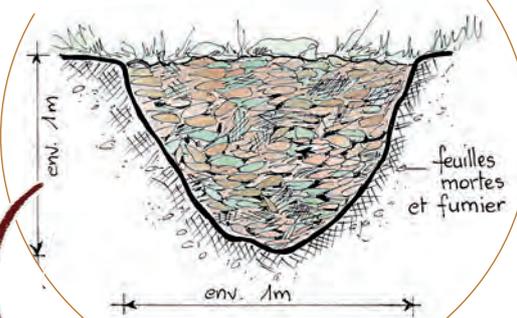
ou la tuile, mais sa température deviendra rapidement trop élevée. Les lézards ont un besoin plus grand de s'exposer directement au soleil à proximité de leur refuge. Ils sont plus souvent visibles que les serpents.

5 Laisser un peu de végétation au nord de l'abri afin de ne pas gêner l'ensoleillement. Les reptiles boivent peu, mais ils doivent tout de même trouver de l'eau à proximité. Attention aux risques de noyade, surtout pour les lézards et les petits serpents.



Lézard vert.

Aménagement d'un lieu de ponte



Pour aménager des lieux propices à la ponte : faire un trou, rempli de terreau de feuilles mortes et de fumier. En cas de risques de prédation important par les oiseaux, l'ensemble peut être recouvert d'un grillage ou filet. Un bon lieu de ponte doit être inaccessible aux sangliers et aux blaireaux.

Petits abris pour l'été

1 Un grand bocal couché et bien fixé horizontalement dans le sol, dans lequel on étale une bonne couche de sable, permettant aux reptiles d'en sortir facilement sans rester piégés. **2** Ce bocal mi-enterré est recouvert d'une grande pierre plate, ardoise ou tuile, en laissant bien sûr un passage.



1

2



Couleuvre verte et jaune.

Daniel Heuclin

Un « immeuble » en pierres sèches dans une ancienne décharge

Quoi de mieux qu'un ancien réfrigérateur enterré pour constituer un refuge parfaitement isolé en hiver ? Toutes les cavités accessibles que peuvent offrir les vieux bidons vides, tuyaux de poêle, bords enterrés ou plaques de fibro-ciment, constituent un habitat de qualité que les lézards et serpents ne retrouvent pas toujours en dehors des décharges. Avant la destruction d'un site aussi riche, il doit être prévu un espace aménagé permettant un nouveau refuge pour ces espèces. On peut alors envisager de construire un « immeuble » en pierres sèches.



1 Disposer briques et tuiles dans un trou de 1,20 m de profondeur et 1,40 m de largeur. Elles constitueront d'excellents espaces de vie et couloirs de circulation.



2 Sur ces éléments, construire un mur de pierres. Celui-ci, une fois terminé, mesure 2 m de profondeur, 1,40 m de longueur, 0,55 m de hauteur. Une légère pente côté sud permet un meilleur ensoleillement de l'ensemble.



3 Cette construction, recouverte en partie par de grandes ardoises et de larges tuiles, donnera un plus grand choix de températures à ces animaux ectothermes. Sur un terrain plat, l'aménagement d'une butte en terre à l'arrière est nécessaire pour assurer une parfaite isolation des niches profondes utilisées l'hiver ou par forte chaleur.

EN SAVOIR PLUS : mcdguerineau@orange.fr

CES REFUGES NE SONT PAS HORS GEL



1 Une grande ardoise est fixée le long de la paroi en bois de l'abri de jardin (appréciée par les lézards des murailles). Au sol, des tuiles recueillent l'eau et servent d'abreuvoir et d'abris.

Espaces NATURELS

Revue publiée par le Groupement d'intérêt public
Atelier techniques des espaces naturels,
réseau des gestionnaires de la nature.
www.espaces-naturels.info



**1 an
4 numéros**
à partir de
35,50 €
seulement

oui, je m'abonne

- Je souscris abonnement(s) à **35,50 € à titre particulier** (à mon nom et livré à mon domicile), soit un total de €. Je règle par chèque (à mon nom) à l'ordre de l'agent comptable de l'Aten.
- Je souscris abonnement(s) à **48,50 € à titre professionnel**, soit un total de €. Je règle :
- par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Aten,
- par mandat administratif (joindre un bon de commande à l'ordre du GIP Aten).

Adresse de livraison

Adresse de facturation

Mél

À retourner à : **Espaces naturels • service abonnements • Méditerranée • Route Royale • 20600 Bastia**
Renseignements : **04 95 31 12 21 • espaces-naturels@mediterranee.fr**